

# Aubagne : les aînés consultés sur le plan d'action municipal

## Entretien avec Martine Coetto,

directrice du centre communal d'action sociale (CCAS) d'Aubagne.

### La Santé en action : **Quel dispositif avez-vous mis en place dans le cadre du Pôle Aubagne Seniors ?**

Martine Coetto : Le Pôle, créé en 2008, est un lieu d'accueil en centre-ville pour tous les seniors aubagnais à partir de 60 ans, qu'ils soient actifs ou en perte d'autonomie. Il participe à la lutte contre l'isolement, au maintien du lien social, à la préservation du capital santé, à la prévention de la perte d'autonomie, à travers l'organisation de différentes activités. Ce lieu fonctionne avec des partenaires, comme l'association Entraide Solidarité 13 (ES 13) qui gère les clubs seniors animés par des bénévoles âgés et le Fil rouge Alzheimer qui accompagne les personnes souffrant de maladies neurodégénératives et leurs aidants, en organisant des ateliers cognitifs. En 2006, la ville a mis en place un atelier de prévention des chutes, localisé dans une maison de quartier ; ceci a été un élément déclencheur pour développer des ateliers de gymnastique douce les années suivantes. Aujourd'hui, une dizaine de cours de gym sont proposés toute l'année, sauf en juillet et août, dans les maisons de quartier qui mettent leurs locaux à disposition. Ils permettent aux personnes âgées de renouer avec une activité physique régulière ; au-delà d'un rôle de prévention des troubles musculaires ou cardiovasculaires, ces ateliers favorisent les rencontres et peuvent inciter à participer à d'autres activités, notamment socioculturelles.



© Cécile Wehlan

### S. A. : **Comment avez-vous identifié les attentes des seniors ?**

M. C. : Nous avons mené, en 2013, une enquête auprès des personnes âgées, avec l'aide de différents partenaires – le Réseau Aubagne isolément ; les petits frères des Pauvres ; l'Accueil et aide aux personnes âgées (Aclap), dont les bénévoles, majoritairement des femmes, proposent des visites de convivialité aux seniors isolés. 145 questionnaires ont été récoltés, qui nous ont permis

de mieux comprendre leurs besoins. Un certain nombre exprimait une réticence à sortir seul, un manque d'autonomie ne permettant pas de prendre par exemple les transports en commun. C'est ce qui nous a conduits à lancer le dispositif « Seniors en mouvement » en 2015, qui propose un service de transport personnalisé à ceux qui éprouvent des difficultés à se déplacer. Sur réservation, le minibus adapté (marchepied, climatisation) prend en charge les personnes

## L'ESSENTIEL

► **À Aubagne, les personnes âgées ont été consultées sur leurs attentes et leurs besoins, en amont de l'élaboration d'une politique et d'un plan d'action municipal pour les seniors.**

► **Nombre d'ainés ont en particulier pointé leurs difficultés à se déplacer. La commune a donc mis en service un minibus adapté.**

► **Une équipe municipale de cinq professionnels dont une infirmière, épaulée par le facteur, lance en 2018 un plan de prévention pour repérer les personnes les plus isolées ; il leur sera proposé, entre autres, des sorties pour rétablir des liens sociaux de proximité.**

à leur domicile, pour les emmener vers des destinations préétablies selon un agenda : lundi matin, vers la zone commerciale ; mardi matin, vers le marché de Provence ; mardi après-midi, vers les maisons de quartier qui organisent des animations ; etc. Tous les participants sont appelés la veille du déplacement réservé. Le minibus permet également de se rendre aux ateliers de gymnastique douce et, le vendredi soir, d'aller au théâtre, au cinéma ou au restaurant. 200 personnes sont inscrites et, en 2017, elles ont effectué plus de 900 trajets – dont le coût unitaire est de un euro. Pour améliorer le dispositif, nous avons mis en place, depuis octobre 2016, un accompagnement par un agent d'accueil du Pôle seniors, sur certaines tournées du minibus, puis à plein temps depuis mars 2017. L'agent tient un rôle important d'information et d'orientation sur les activités et les possibilités offertes par la ville ; il se fait aussi le porte-parole des besoins des personnes âgées, qu'il fait remonter vers l'équipe municipale. Aujourd'hui, des réflexions sont en cours pour favoriser une plus grande mixité sociale, de classes d'âge et de zones géographiques.

**S. A. : Les personnes âgées ont-elles besoin d'être accompagnées pour participer à des activités ?**

**M. C. :** C'est effectivement, à nos yeux, un élément indispensable pour la participation des personnes âgées

à la vie de la cité. En 2017, nous avons ainsi créé, en partenariat avec le centre d'art Les Pénitents noirs, des parcours culturels privilégiés, liés aux expositions en cours, avec un transport organisé, des horaires adaptés et des activités spécifiques. Ainsi, durant l'été 2017, l'exposition sur les œuvres de céramistes catalans a été abordée en trois temps : un atelier création avec de l'argile dans une résidence autonomie, une visite guidée et commentée de l'exposition, suivie d'un rafraîchissement et d'une découverte des savoir-faire d'une grande poterie locale. Cette première expérience a été un succès, avec une quinzaine de participants ravis et... volontaires pour un autre parcours. C'est pourquoi nous avons reconduit à compter de janvier 2018 ce principe d'événement culturel dédié aux seniors, en trois étapes, cette fois autour de l'exposition du plasticien Laurent Corvaisier, avec un atelier découpage et collage à la façon de l'artiste, animé par une médiatrice culturelle.

**S. A. : Comment faire participer les personnes âgées les plus éloignées ou isolées ?**

**M. C. :** Nous avons voulu d'abord aller plus loin dans la connaissance de l'isolement des personnes âgées sur le territoire communal. Une mission a été réalisée en 2016, par deux jeunes en service civique, qui ont rencontré 45 seniors sur deux quartiers-tests différents, l'un étant une zone urbaine densément peuplée, l'autre ayant un profil plus rural avec un habitat diffus. De nombreux freins contribuent au repli sur soi des personnes âgées : difficulté à se déplacer, peur de l'autre, sentiment d'insécurité et aussi un manque d'optimisme et de perspective de vie. Pour prévenir la perte d'autonomie et l'isolement, en 2017, nous avons lancé une initiative avec le service de maintien à domicile du CCAS : une équipe pluridisciplinaire de cinq agents a été créée – deux agents de veille, une aide-soignante, une infirmière et une coordinatrice – pour proposer un plan individualisé de prévention<sup>1</sup>, destiné à stimuler les personnes isolées. Dans ce cadre, le centre local d'information et de

coordination (Clic) a souhaité réaliser une mini-enquête préliminaire auprès de résidents de deux quartiers de la ville, grâce à une convention avec La Poste. Un courrier leur a été envoyé, les informant du passage du facteur à une date précise au cours du premier trimestre 2018, pour leur poser trois questions nous permettant de repérer des « clignotants rouges » de l'isolement. Ils ont bien sûr toute liberté de ne pas répondre.

**S. A. : Une fois ces personnes isolées repérées, qu'allez-vous leur proposer ?**

**M. C. :** En fonction des réponses, toute personne répondant à des critères d'isolement sera contactée en vue d'un entretien pour établir un diagnostic personnalisé et proposer des solutions adaptées, par cercles concentriques en fonction de ses possibilités – le domicile, le quartier, la ville, le monde extérieur. Chez soi, cela peut être prendre mieux soin de sa santé, par un meilleur équilibre nutritionnel ; dans le quartier, des sorties pour rétablir des liens sociaux de proximité ; dans la ville, la participation à un événement qui permet d'élargir son cercle social. Enfin, cela peut être l'organisation d'un voyage pour aller voir de la famille qui est loin. L'équipe pluridisciplinaire a pour mission d'établir une relation de confiance avec la personne et de proposer un accompagnement pendant trois mois, et ainsi poser les bases d'une intervention spécifique – transports, sorties culturelles, loisirs, visites de convivialité, aide aux démarches, dispositif de maintien à domicile, etc. Et ce en partenariat avec l'Aclap et les petits frères des Pauvres, qui prolongeront cet accompagnement dans la durée, avec leurs bénévoles. Des points sur l'évolution de chaque situation sont ensuite prévus régulièrement pour voir si les mesures préconisées sont toujours en phase avec les besoins exprimés par la personne âgée. ■

**Propos recueillis par Nathalie Quéruel, journaliste.**

1. Ce plan d'action relatif à l'isolement des seniors est le fruit de la convergence des politiques municipales consacrées à la santé, à la solidarité et aux seniors avec la délégation de trois élus : M. Salem, Mmes Amaranthinis et Tric.